

**Département des Pyrénées Atlantiques
Arrondissement de Pau
Commune de LONS**

**Délibération du Conseil d'Administration
Du Centre Communal d'Action Sociale**

Séance du mercredi 25 février 2026

Étaient Présents : M. le PRÉSIDENT, Mme DALÉAS, Mme BLEAU-VERDIER,
Mme ZINT, Mme MAURIN, Mme LARRIBAU,
Mme VANCAUWENBERGE, M. BATUT,

Absents excusés : Mme MAZILIÉ, Mme DARRIEUTORT, M. BARREIX,

Délibération n° 06-25022026

OBJET : Modification de la nomenclature des emplois - suppressions d'emplois

Monsieur le Président précise que suite à des départs en retraite remplacés par des recrutements sur des grades et/ou temps de travail différents, des évolutions de missions... ainsi que différentes délibérations portant créations d'emplois précisant que les suppressions d'emplois correspondantes devaient être réalisées, il convient de procéder aux suppressions correspondantes.

Monsieur le Président indique que le Comité Social Territorial a été consulté le 2 décembre 2025 sur ces différentes suppressions et les 2 collègues (représentants des élus et représentants du personnel) ont émis des avis favorables.

Postes supprimés	Temps de travail	Nombre	Date
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	27h	2	01/03/2026
Agent Social	20h	1	01/03/2026
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	1	01/03/2026
		1	01/06/2026
Adjoint administratif	14h	1	01/03/2026
	17h30mn	1	01/03/2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE les suppressions telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus,

FAIT ET DÉLIBÉRÉ À LONS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Président du CCAS**


Nicolas PATRIARCHE